

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2007
Publication : 30/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP *11^e/40-07*
Séance du *23 NOV.*

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL :

REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN CEUVRE D'UNE OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES (OCM) SUR LE TERRITOIRE DU SUNDGAU

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I - 11^e/04 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local et fixant le budget 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- ❖ Approuve la participation du Département à l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une OCM sur le territoire du Pays du Sundgau, au titre de la politique départementale de développement local,
- ❖ confirme l'engagement financier du Département pour la première tranche de cette OCM, dans le cadre du programme de développement local 2007 au bénéfice de la Communauté de Communes d'Altkirch, à hauteur de 10 465 euros (Fonction 71 - Nature 20414 - Communes et structures intercommunales).

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Rémy WITHA